



## SECTION AQUA-FORME INSCRIPTIONS 2022-2023

➤ LES DOSSIERS COMPLETS HORS CERTIFICAT MEDICAL SERONT TRAITÉS DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE

RENSEIGNEMENTS : TEL : 07 60 44 14 94 EMAIL : [CONTACT@SCMCAQUAFORME.FR](mailto:CONTACT@SCMCAQUAFORME.FR)  
:OU [SCMCAQUAFOME@YAHOO.FR](mailto:SCMCAQUAFOME@YAHOO.FR)

Renouvellement     Nouvel Adhérent     Demande d'Attestation employeur

NOM (en capitales)		DATE DE NAISSANCE	.../.../....
PRENOM (en capitales)		SEXE	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
ADRESSE (en capitales)	RUE		CODE POSTAL    VILLE
TELEPHONE EMAIL (en capitales)	FIXE	PORTABLE	EMAIL

En application des articles 37 & 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984, le SCMC informe ses adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- ✓ Bulletin d'inscription daté et signé, une enveloppe timbrée à votre adresse si pas d'adresse email
- ✓ la cotisation complète en 1,2, ou 3 chèques, avec des montants sans centime, établis à l'ordre du SCMC Aqua-forme (encaissement à partir de fin septembre)
- ✓ Un justificatif de domicile pour les personnes habitant Chatillon (téléphone, EDF...)

Dossier à adresser : SCMC Aqua-forme – Stade Municipal 35 Avenue Clément- Perrière 92320 Châtillon

- **Certificat médical :**

- **Il est obligatoire, pour le SCMC aquaforme au premier cours auquel vous participerez et doit être daté de moins de 3 mois à la date du 10/09/2022 autorisant la pratique de l'aquagym et ou aquabike : faute de présentation du certificat médical à votre premier cours, l'accès au bassin ne vous sera pas autorisé**
- Attention les règles sanitaires ont été levées mais pourront être appliquées sur décisions gouvernementales si nécessaires

**Je déclare :**

- me conformer aux dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur du SCMC Aqua-forme : douche et port du bonnet obligatoire, les chaussures sont interdites dans le vestiaire et le bassin, seuls sont autorisés les claquettes et ou chaussures aquatiques.
- être informé que l'ensemble des prestations ou cours prévus en début d'année sportive est entendu forfaitairement.
- La cotisation sera due à l'association dès que la saison aura commencée, et plus aucun remboursement ne sera effectué
- Pas de rattrapage de cours possible en cas d'absence personnelle et d'indisponibilité du bassin indépendant de la volonté du SCMC Aqua-forme Les modifications pouvant intervenir en cours de saison impliquant des changements au regard des prévisions annoncées ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement, en particulier lorsque ces modifications sont liées à l'indisponibilité des installations sportives indépendantes de la volonté du SCMC Aqua-forme.
- Jacques Lacourt, Président du SCMC, attire votre attention sur le fait que les responsables du club et de sa section Aqua-forme, agissent à titre bénévole. Il vous demande de respecter leur engagement et de les aider dans leur action.

Fait à ..... le .....Signature

Précédée de la mention lu et approuvé



## SECTION AQUA-FORME

### INSCRIPTIONS 2022-2023

LES DOSSIERS COMPLETS HORS CERTIFICAT MEDICAL SERONT TRAITÉS DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE

**RENSEIGNEMENTS :** TEL : 07 60 44 14 94 EMAIL : [CONTACT@SCMCAQUAFORME.FR](mailto:CONTACT@SCMCAQUAFORME.FR)  
:OU [SCMCAQUAFOME@YAHOO.FR](mailto:SCMCAQUAFOME@YAHOO.FR)

Les dates de début des cours vous seront précisées lors de la confirmation de votre inscription

<b>AQUA GYM</b>			
Choix des cours AQUAGYM	1 <sup>er</sup> choix LW : Langevin Wallon	2 <sup>er</sup> choix LW : Langevin Wallon	3 <sup>er</sup> choix LW : Langevin Wallon
1 cours / semaine			
2 <sup>ème</sup> cours semaine			

<b>AQUA BIKE</b>			
10 SÉANCES DE 30 MINUTES PAR TRIMESTRE A LANGEVIN WALLON			
Vous avez la possibilité de réserver un, deux ou trois trimestres			
	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE	2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE
<b><u>VENDREDI SOIR</u></b> Choisir 3 horaires possibles	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
<b><u>SAMEDI MATIN</u></b> Choisir 3 horaires possibles	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :

## INFORMATIONS SAISON 2022-2023

### TARIFS 2022 / 2023

#### DOCUMENT A CONSERVER PAR L'ADHERENT(E)

AQUA – GYM				AQUA – BIKE	
	ADULTES		ETUDIANTS (-25ans) Sur présentation de leur carte		MONTANT DE LA COTISATION
	1 cours par semaine	2 cours par semaine	1 cours par semaine	2 cours par semaine	
CHATILLON	144€	228€	99€	165€	114€ pour un trimestre
HORS CHATILLON	165€	255€	114€	186€	129€ pour un trimestre
CHATILLON					330€ pour trois trimestres pris en une seule fois
HORS CHATILLON					375€ pour trois trimestres pris en une seule fois

### CRENEAUX HORAIRES 2022 / 2023

LES HORAIRES SONT SOUS RESERVE DE L'ACCORD DU SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

AQUA – GYM					
PISCINE	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5
<b>STADE NAUTIQUE CHATILLON - SN</b> 57, rue Jean Bouin				<b>Fermeture du stade nautique pour travaux</b>	
<b>LANGEVIN-WALLON CHATILLON - LW</b> 13, rue Henri Gâtinot <b>Prévision de démarrage :</b> <b>Le 12/09/2022</b>	18h15 – 19h00 19h05 – 19h50 20h00 – 20h45 20h50 – 21h35	17h25- 18h10 18h15 – 19h00 19h05 – 19h50 20h00 – 20h45	17h40 - 18h25 18h30 – 19h15 19h20 – 20h05 20h15 – 21h00	18h15 – 19h00 19h05 – 19h50 20h00 – 20h45 20h50 – 21h35	18h15 – 19h00 19h05 – 19h50

**Les cours d'aquagym de 20h50 seront maintenus que s'il y a suffisamment d'inscrits**

AQUA – BIKE							
LANGEVIN-WALLON CHATILLON - LW 13, rue Henri Gâtinot	1er Trimestre Prévision de démarrage vendredi 16/09/2022 samedi 17/09/2022		2ème Trimestre Prévision de démarrage vendredi 06/01/2023 samedi 07/01/2023		3ème Trimestre Prévision de démarrage vendredi 07/04/2023 Samedi 08/04/2023		
	VENDREDI		20H 00	20H 35	21H 10		
SAMEDI	09H 00	09H 35	10H 10	10H 50	11H 30	12H 05	12H 40

**Les cours d'aquabike de 21h10 et de 12h40 seront maintenus que s'il y a suffisamment d'inscrits**

#### RAPPEL IMPORTANT !

- La cotisation sera due à l'association dès que la saison aura commencée, et plus aucun remboursement ne sera effectué
- L'ensemble des prestations ou cours prévus en début d'année sportive est entendu forfaitairement.
- Le certificat médical est obligatoire au premier cours auquel vous participerez et doit être datée de moins de 3 mois à la date du 10/09/2022 autorisant la pratique de l'aquagym et la mention autorisée pour pratiquer l'aqua-bike
- Douche et port du bonnet obligatoires
- Les chaussures sont interdites dans le vestiaire et le bassin, seuls sont autorisées les claquettes et ou chaussures spécifiquement aquatiques.